

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT
AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION
FORMATION CQP ALS
« CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
ANIMATEUR LOISIR SPORTIF »

* Documents disponibles en téléchargement depuis notre site : <http://guyane-sportspourtous.org/cqp-als/>

✓ Dossier d'inscription CQP ALS dûment complété, signé et accompagné des documents annexés :	attestation de pratique sportive de +140h effectuées au cours des 3 dernières années.	
	certificat médical datant de – 3 mois	
	Fiche Structure d'accueil et tuteurs pour la période d'alternance	
	Validation du Règlement Intérieur	
✓ 1 Photo d'identité (récente et en couleur)		
✓ 1 Photocopie couleur de la Carte Nationale d'Identité ou passeport ou Titre de Séjour (en cours de validité)		
✓ Attestation de Formation aux Premiers Secours : AFPS ou PSC1 ou autre titre de formation équivalent (en cours de validité)		
✓ Photocopies des diplômes sportifs (s'il y a lieu).		
✓ 2 Enveloppes timbrées au tarif en vigueur - format au format A4 libellées à l'adresse du candidat et avec option « lettre suivie » (impératif pour l'envoi de l'attestation de certification et du diplôme)		
Frais à la charge du stagiaire (Merci d'établir vos 2 chèques à l'ordre du CR Sports pour Tous de Guyane)		
→ Frais d'inscription : 50.00 €		
→ Demande de licence sportive « cadre technique » : 30.00 €		
Pour les stagiaires déjà licenciés Sports Pour Tous :		
* nom du club SPT fréquenté : * n° licence		
Les frais de formation		
<div style="border: 2px solid red; padding: 5px; margin: 10px auto; width: fit-content;"> <p style="color: red; margin: 0;">Afin de constituer votre dossier demande d'aide au financement, Contactez-nous rapidement pour obtenir un devis !</p> </div>		
❖ Si financement personnel : → Joindre le devis validé + règlements (remise de 5 chèques avec le dossier d'inscription).		
❖ Si financement par employeur et autres (exemple : club sportif) : → Joindre le devis validé + attestation d'engagement du stagiaire		
❖ Si financement par OPCA ou FONGECIF, POLE EMPLOI ou AUTRE STRUCTURE D'ETAT : → Joindre une notification d'accord mentionnant le financement des frais de formation, et le montant pris en charge. + attestation d'engagement du stagiaire.		
<p>Il est rappelé que la formation CQP ALS se déroule en ALTERNANCE avec une partie dont les dates sont fixées par l'Organisme de formations, et une partie en structure d'accueil.</p> <p>Cette dernière correspond à un stage en structure sportive, d'une durée minimum de 50h. Il appartient donc au stagiaire de trouver une structure et un tuteur qui l'accueilleront durant sa formation.</p> <p>→ Joindre la Convention tripartite de stage en alternance (à remettre à l'Organisme de Formation, dûment complétée et signée IMPERATIVEMENT lors la journée de positionnement).</p>		